
Opération

Etablissement d'un programme pour le pôle de services publics

COMMUNE DE PONT DE CLAIX

Compte-rendu de réunion

OBJET

Réunion publique n°1 : lancement du projet

DATE ET LIEU

23 septembre 2019 à 18h au centre social Jean Moulin

DIFFUSION

Organisme	Représenté par	Diffusion
Commune de Pont de Claix	Hakim Yahiaoui Véronique Felix Lola Carisio Claudine Poncet Anne Laure Graziani Céline Lacaze	X
Elegia – Isère Aménagement	Céline Lacchio Bénédicte Chardon Clémence Simula	X

Rédacteur : Céline Lacchio

Diffusion le 30 septembre 2019

1. Objectif de la rencontre

- Lancement du projet de démolition et reconstruction du centre social Jean Moulin et création d'un pôle de services publics.
- Information sur les grands axes du projet.
- Invitation à participer aux ateliers de concertation.

2. Participants

Environ 45 personnes ont assisté à la rencontre.

3. Relevé de discussion

M. Le Maire annonce les grandes lignes du projet : démolition / reconstruction du centre social, qui s'accompagnera d'un pôle de services publics, et d'un projet de construction en étage de logements, souhaités adaptés et intergénérationnels.

M. Le Maire annonce que la commune a été choisie pour accueillir l'une des trois Maison France Services du Département. Il s'agit d'un renforcement de l'offre du PIMMS, qui deviendra une maison de services de proximité pour la population. Cette Maison France Services devrait trouver toute sa place dans le futur établissement. Afin de participer à la construction du projet, la préfecture sera désormais représentée au comité de pilotage.

M. Yahiaoui déroule les grands axes du projet et de la démarche d'élaboration de celui-ci :

- Contexte, tènement du projet, ..
- Choix de faire intervenir Isère Aménagement pour la mission de programmation du projet pour offrir une cohérence d'ensemble.
- Démarche de concertation large, avec les services de la Ville, dont le centre social et avec les habitants. Ceux-ci sont invités à participer aux ateliers participatifs fixés au mois d'octobre.
- Les grandes lignes du calendrier sont présentées, avec les temps forts dont la synthèse des concertations mi-décembre et la présentation du projet en juin 2020.
- Les habitants qui le souhaitent sont invités à se manifester pour participer au comité de pilotage du projet. Un tirage au sort aura lieu s'il y a beaucoup de candidats.
- Il est indiqué que la continuité des activités du centre social sera assurée pendant le temps des travaux. Des solutions seront mises en place par la Commune.
- Il est donné un indicateur de temporalité de ce type de projet : de 3 à 5 ans entre le lancement des études de programmation et la livraison du nouveau bâtiment.

4. Synthèse des questions / remarques des habitants :

- Echéance des démolitions ? : Il est indiqué que le calendrier n'est pas connu à ce jour puisque le projet est à définir, toutefois ce n'est pas l'année prochaine.
- Le projet architectural est important pour les habitants, une participation des habitants au choix du projet (jury de concours) est évoquée. M. Le Maire indique le souhaiter, sous réserve de vérification des conditions réglementaires.
- Le bâtiment sera-t-il uniquement en R+1 ? : Il est indiqué que ce ne sera pas forcément le cas, car il s'agira d'équilibrer financièrement l'opération.

- Le retour de la PMI est-il envisagé sur le quartier ? : Il est indiqué que la commune n'a pas de regard sur ce qui relève d'un choix départemental, même si elle le déplore, mais que la question peut être reposée au Département.
- Les stationnements, nécessaires aux habitants, seront-ils maintenus ? : il est indiqué que la surface du parking fait partie du projet, et que des stationnements seront recréés dans le projet, la forme et le nombre ne sont pas encore définis, et cela dépend aussi de la réglementation.
- Accueil des enfants (le centre de loisir) : il est confirmé que le centre de loisir sera accueilli dans le futur établissement, les locaux actuels ne sont pas très adaptés, les besoins du centre de loisir seront pris en compte.
- Les habitants font remarquer l'importance de conserver des espaces extérieurs, dont des espaces végétalisés pour le centre social, des jardins en toiture sont évoqués. Il est indiqué que ce sera travaillé dans le projet, et qu'il faut également faire le lien avec les espaces verts existants à proximité, tel que le parc S. Lagrange.
- Concernant les modalités de montage de projet, il est indiqué que la commune peut faire appel à un bailleur social, le montage d'opération n'est pas encore défini à ce jour. Les conditions juridiques et financières sont en cours d'élaboration. M. Le Maire indique qu'il communiquera sur le sujet.
- Un habitant indique qu'un espace coworking serait intéressant et permettrait de générer des recettes.
- Il est également évoqué le souhait de création d'un pôle santé. M. le Maire indique que des discussions sont en cours pour un regroupement de professionnels de santé sur le bâtiment Impulsion de la Zac.
- Il est souhaité une concertation des écoles et du secteur petite enfance dans l'élaboration du projet. M. Le Maire indique que ce sera pris en compte.

Les invitations à participer aux ateliers participatifs sont remises aux habitants en fin de rencontre, et quelques indications sur le déroulé des ateliers sont données. Il est également indiqué qu'Isère Aménagement participera à certains ateliers et certaines activités habituelles du centre social pour rencontrer les usagers et leur permettre d'exprimer leurs besoins.

5. Prochaine réunion

Mi-décembre. Date à caler.

Objet : restitution des groupes de travail et ateliers participatifs – Echanges.

PJ : Diapo de présentation

